L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
MARDI 11 JUILLET 1893.

PETITES ANNONCES.

DEMANDE D'EMPLOI — Un homme marié désire trouver de l'emploi comme cultivateur. Adresser "Jean Pierre," bureau de l'Abeille. 11 juil—1f

CESSEZ de payer loyer.—Pour renseignements s'adresser à la Union Homestead Association, 3 1/2 rue Carondelet. Bureau ouvert tous les samedis soirs jusqu'à 9 heures. 20 juil—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

DEMANDES.

ON demande une femme respectable comme gardienne de deux enfants, 1 et 4 ans. Recommandations requises. S'adresser 241 rue Philip. 9 juil—

ON demande pour la campagne un homme non marié, comme palefrenier; doit aussi s'entendre au jardinage. S'adresser à Danziger & Stern, 19 rue Carondelet. 5 juil—7f

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 39,567—Division A—Dans l'affaire de John H. Wilson demandant la monition.

A toutes les personnes qu'intéressent les présentes, Avis—

Attendu que John H. Wilson a, le 14me jour du mois d'avril 1893, acquis à une vente publique faite par William Nelson, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée: Wm H. Rutland, exécuteur testamentaire, contre Mme Emma L. Thomas, No 22 640 du dossier de la dite Première Cour de Cité, la propriété ci-après décrite, savoir:

La moitié indivise d'une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Génois, Tchoupitoulas, Canal et Gasquet mesurant trois cent dix-neuf pieds, sept pouces une ligne (319' 7" 1'") de façade sur la rue Génois, sur cent trente huit pieds, huit pouces (138' 8") de profondeur et de façade sur chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux incombant à ladite F. A. Behan, en raison d'un transfert de ladite propriété and'l J. A. Behan, enregistré au bureau des transferts livre 109, page 276.

Ladite propriété fut vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont sus-mentionnés; vente à laquelle John H. Wilson se devint l'acquéreur au prix et pour la somme de mil vingt cinq dollars ($1,025 00).

Et attendu que John H. Wilson s'est adressé à cette Cour pour une Monition en annonce conformément aux Sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'acte No 96 approuvé le 10 mars 1870, connu communément comme "Acte pour la révision des Statuts d'un caractère général."

Que l'on sache en conséquence que toutes les personnes ci-intéressées pouvant faire valoir un droit ou un titre ou une réclamation quelconque relativement à la propriété ci-dessus décrite, par suite d'une informalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente ci-dessus a été faite, ou par suite d'une irrégularité ou d'une illégalité dans les estimations et les annonces ou de l'époque et du mode de la vente, ou par suite de toute autre défectuosité existant dans le titre sont prévenues, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, d'alléguer, dans les trente jours qui suivront celui où la présente monition a paru pour la première fois dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ne serait pas confirmée et homologuée.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en remplacement de Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en ce moment par congé.
Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—11 18 25—août—1 8 15

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Magioni.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,587—Division B—Attendu que Philip Power a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Joseph Magioni, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11 juil—11 15 20

Succession de Charles Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,230—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Duplantier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

George F. Holden, etc., vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,629—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par George F. Holden, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
7 juil—7 11 15

L'EXPOSITION.

Journal hebdomadaire en français, espagnol et italien, créé spécialement pour le "World's Columbian Exposition.

Rédacteur en chef: L. P. BOUBY.

Prix de l'abonnement: 3 mois....$1 50
6 mois....1 00

Nous avons joint à nos bureaux un office de renseignements, à l'intention des Français, et de toute personne se rendant à l'Exposition. Nous indiquons des hôtels, depuis $1.00 par jour et au-dessus, à nos clients qui pourront faire adresser leur correspondance à nos bureaux, dans lesquels ils pourront donner leurs rendez-vous d'affaires. Nous tenons à la disposition de nos clients tous les renseignements dont ils pourront avoir besoin sur Chicago et l'Exposition.

Prix d'abonnement, pour toute la durée de l'Exposition:
Pour les personnes abonnées à notre journal, un supplément....$1 00
Pour toute autre personne....2 00
Adresser tout envoi d'argent à Monsieur H. L. GRONIMUS, trésorier
L'administrateur, P. DUBOIS.
77 et 79 South Clark Street.
26mai—

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 28avril—3m

PROVIDENT Savings, Trust and Safe Deposit BANK.

—A PARTIR DE—
LUNDI, 10 JUILLET,
CETTE BANQUE OCCUPERA SA
Bâtisse No 37 rue Camp.
7juil—2sem GEO. W. YOUNG, Caissier.

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Bouchet, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m

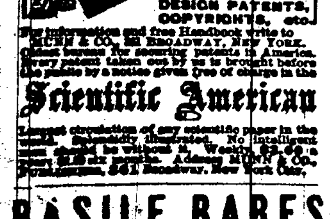

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. [illegible]

Scientific American

[illegible] MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York City.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
24 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
[illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73....CHARTRES....73

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

No 12,905.—John P. Ritchie vs Célestin J. Bernard et Francis X. Bernard.

DANS LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, à la porte de la Cour Civile de District, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le JEUDI, troisième jour d'août 1893, à midi, pour du comptant avec le bénéfice d'une estimation, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne., dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Aline et Delachaise, désignés par les numéros soixante et soixante-un, sur un plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 19 avril 1890, annexé à un acte déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire, du 18 juin 1890, et mesurant au pied américain, conformément au dit plan chacun trente-trois pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

2° Six certains lots de terre situés dans le même District que la propriété ci-dessus décrite, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Annonciation et Aline, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6; les dits 6 lots mesurent conformément au dit plan annexé à un acte de vente de R. Pochelu à Jacob Zemmer, passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 6 novembre 1884, comme suit:

Le lot No 1 mesure 44 pieds 1 pouce et 7 lignes, sur une ligne parallèle s'étendant rue Tchoupitoulas, 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond, 155 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Delachaise, le divisant du lot No 81, et 143 pieds 9 pouces et 9 lignes sur le côté opposé le plus près de la rue Aline, qui le divise du lot No 2.

Le lot No 2 touche au lot No 1, et mesure 32 pieds 7 pouces sur une ligne s'étendant parallèle à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, 143 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du dit lot No 1, et 138 pieds 8 pouces en profondeur sur la ligne qui le divise du lot adjacent. No 3; le lot No 6 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Aline, 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, par 156 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, et 153 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Annonciation, et est contigu aux dits terrains Nos 1 et 2, et les terrains adjacents 3, 4 et 5 à l'arrière.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds, 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 136 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain adjacent. Le terrain No 2, mesure 129 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 4. Le terrain No 4 mesure 32 pieds 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 129 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 3; 122 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 5; et le terrain No 5 forme le coin des rues Tchoupitoulas et Aline, et mesure 32 pieds 7 lignes sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces à l'arrière; 122 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du dit terrain No 4, et 115 pieds 8 pouces de profondeur et de façade rue Aline.

Les six terrains ci-dessus décrits furent acquis par lesdits C. J. et F. X. Bernard, comme suit:

Les terrains 1, 2 et 6, acquis de Raymond Pochelu le 31me jour du mois d'août 1885, par acte pardevant J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 121, folio 752. Les terrains 3, 4 et 5, acquis dudit Raymond Pochelu, le 20me jour d'octobre 1885, par acte passé pardevant ledit J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 123, folio 554.

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1893.
juil—2 9 16 23—3 août

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,595.—Julian Rivas et al vs le mineur Ramon Bartlett et als—Attendu que Mme Micaela Paraga, veuve de Julian Rivas, un résident de la ville de la Havane, Ile de Cuba, dûment qualifiée tutrice des mineurs Caridad Rivas, America Ampora Diaz et Ramon Bartlett, a demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux cela concerne de faire valoir dans les trente jours qui suivront la première publication du présent avis les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1893.
Par ordre de la Cour. EUG. D'ESTÉTÉ, Député Greffier.
6 juil—8f en 30 j

AVIS AUX CRÉANCIERS

Heynes & Rogers vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22 909—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James T. Hayden, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,541—Division D—F. R. Matthews & Co., vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, la raison commerciale de F. R. Matthews & Co. et F. R. Matthews et F. W. Matthews, les membres individuels de la dite raison commerciale, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. M. Gurley, Esq. notaire, en son bureau, No 7 rue du Camp en cette ville, le mardi, 8me jour d'août 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que W. C. Dufour, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1893.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 juil—5f au 8 août

Walter Scott vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,441—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Walter Scott, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6 juil—6 9 15

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,466 — Division B — Ordre de Cour—Louis J. Morel vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire Louis J. Morel, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Théodule Buisson, Esq., notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 12me jour de juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 26 juin 1893.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28 juin—3f au 12 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,455—W. M. Lonsdale vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire William M. Lonsdale soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, à son Bureau No 49 rue du Camp, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1893.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
27 juin—3f au 26 juillet.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,405—Division C—Samuel Meyers vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Samuel Meyers soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm Ardill, Esq., notaire public en cette ville, en son bureau, 188 rue de la Commune, commençant MARDI, 25 juillet, 1893, à 11 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur son application pour une décharge, et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues, et que F. N. Butler, Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 juin—3f au 25 juil

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du contenu et installation d'un établissement d'imprimerie de première classe, meubles, coffre-fort, etc.

Succession d'Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,905—En vertu d'un writ de fieri facias contre John De Blois, individuellement, et contre Paul A. Marchand et veuve et héritiers d'Ernest Marchand et en faveur de B. R. Forman, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 110 rue de Chartres.

Un lot de presses à imprimer, machines, caractères, appareils à stéréotyper, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29 juillet 1 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, de la propriété résidence de valeur, connue comme le No 73 rue Prytanée, formant l'encoignure de la rue Melpomène.

Mme Sylvanie B. Denegre vs. David Muchet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 39,200—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Lacourse, dans le Premier District de cette ville, désigné sur le plan primitif du dit Faubourg, par le No 2 de l'îlet No 74 qui est compris entre les rues Prytanée, Melpomène, Terpsichore et St-Charles, le dit lot de terre, formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent vingt pieds de profondeur, et face à la rue Melpomène ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant en quelque manière que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 16 23 30—juillet 7 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Cinquième District.

Pelican Homestead and Building Association vs. Céleste Vincent et son mari Edward W. Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,782.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, situé à Alger, actuellement le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Delaronde, Séguin et Bouny, le dit lot étant désigné par le numéro six sur le plan No 82 déposé au bureau de S. Magner, ex-notaire public en cette ville, et mesure quarante pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et trois pouces, entre lignes parallèles, le dit lot adjacent au lot numéro cinq, sur le côté de la rue Bouny et commençant à une distance de cent seize pieds et dix pouces de l'encoignure des rues Bouny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance splendide pour acquérir une belle résidence dans le Quatrième District.

Vente du Shérif—Très grande et magnifique résidence-propriété.

No 205 rue Huitième, au coin de la rue Chestnut.

Terrains spacieux—Voir plan à la Bourse.

Samuel F. Heaslip vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,214.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20 sur un plan dressé par Mochhausen, voyer, le 4 mai 1841 et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de L. Hermann, ex-notaire et mesurant d'après ce plan: les dits lots Nos 17 et 18 chacun, trente-et-un pieds cinq pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 19 et 20 chacun trente-deux pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 20 formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque manière que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edward S. Wurburger et Johanna Wurburger et dans l'affaire de Moritz Eikan Wurburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,760—En vertu d'un ordre de cour de vente daté le 6 juin 1893 (approuvant et homologuant les délibérations d'un conseil de famille dans l'affaire ci-dessus tenu pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, le 26 mai 1893), à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, les propriétés décrites ci-après, à savoir:

1° Une certaine portion de terre triangulaire, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans l'îlet numéro 508, borné par les rues St-Louis, Scott, Conti et Cortez, dans le deuxième district de cette ville, formant l'encoignure des rues St-Louis et Scott et mesurant, conformément au dit plan fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil, deux cent trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St-Louis, cent quarante trois pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott, et dans le fond deux cent soixante-onze pieds huit pouces sur une ligne oblique et conformément au dit plan [illegible] cinq lots de divers mesurements irréguliers.

2° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet No 818, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, comme suit: Commençant à une distance de 47 pieds 1 pouce et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds 9 pouces sur la rue Murat, et commençant à une distance de 93 pieds 2 pouces et 2 lignes du coin des rues Murat et Gasquet; la dite portion de terre a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 189 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat et la profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 120 pieds; la mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue Gasquet étant de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

Conditions—Comptant sur les lieux; la propriété décrite premièrement lui sera vendue pour le prix et la somme de pas moins de quinze piastres net, et la propriété décrite en second lieu sera vendue pour le prix et la somme de pas moins que cent piastres net; les deux propriétés seront vendues sujettes à tout et tous titres adverses qui peuvent être en circulation ou pour adjudication à l'Etat ou à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour taxes, ou à tout individu ou individus pour taxes, et sujettes à toutes les réclamations légales pour l'Etat, la ville ou taxes de dessèchement, incluant les frais de procès et de la vente des dites propriétés (lesquels frais de procès et de vente devant être également payés comptant au moment de la vente au-dessus du montant des ventes, et le montant des dits frais sera annoncé de la plateforme.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
9 juin—9 16 23 30 juil 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Baronne et Première, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Deuxième.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,211—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix-sept pieds de profondeur et de face à la rue Première, bornée dans le fond par la propriété achetée par le dit James Sweeney de Carrie S. Freret, d'après un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire public, le 19me jour de mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juillet 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Constance et Général Taylor.

Dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Peniston et Magazine.

J. F. Mire vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,878.—En vertu d'un writ de fieri facias contre E. C. Kenny, syndic des créanciers de J. F. Mire, et les mineurs Jeanne Iola, Jérome Fernand, Ophélia Louisa et Marie Odile Mire, et en faveur du Mutual Building and Homestead Association, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et y appartenant en quelque manière que ce soit, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Général Taylor, Peniston et Magazine, lequel lot est désigné comme lot No onze de l'îlet No dix et mesure trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure des dites rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30 juil 6 12 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Vente du Shérif pour effectuer un partage d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

John Maher vs. Mary Linden, femme de Jacob Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,854.—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 22 juin 1893 et signé le 28 juin 1893 et d'un ordre additionnel daté le 6 juillet 1893, les deux à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre avec améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 152 borné par les rues Peniston, Jersey [ou Annonciation], Général Taylor et Laurel, désignés comme lots 14, 15, 16 et 17, sur un plan du Faubourg St-Joseph, déposé dans les archives de feu James Graham, notaire public, comme plan No 140. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit: Nos 14, 15 et 16 chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation [ou Jersey] sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles; le lot No 17 forme l'encoignure des rues Annonciation [ou Jersey] et Peniston et mesure vingt neuf pieds quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et une façade de cent dix pieds entre lignes parallèles à la rue Peniston.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété et toutes les autres clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1893, et assurera la propriété achetée pour un montant égal à la portion de crédit du prix d'achat et transférera la police d'assurance au vendeur.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 14 21 23—août 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de Propriétés de valeur dans les Deuxième et Premier Districts.

Portant les numéros municipaux 138, 140, 142, 144 et 146 rue St-Pierre

Et

76, 78, 80 et 82 rue Dryades.

Ainsi que

230 rue Gravier.

Donnant de bons revenus.

Toutes faciles à louer en tout temps à de bons prix.

Dans l'affaire de

A. Rochereau vs la Succession de J. N. Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 39,156.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourgogne, Toulouse et Remparts désignés par les lettres A, B et C sur un plan d'Edgard Pilié, voyer, en date du 16 décembre 1889, annexé à un inventaire, de la succession de Jacques N. Lafargue, fait par G. C. Préot, notaire, le 1er avril 1893. Ces terrains mesurent comme suit:

Terrain A, trente huit pieds 2 pouces et 6 lignes de façade rue St Pierre, sur une première profondeur du côté de la rue des Remparts de quatre vingt quinze pieds, deux pouces et quatre lignes; de là, il s'élargit de huit pouces et demi, et a une seconde profondeur de quatre vingt-neuf pieds six pouces et six lignes; et de là il se rétrécit du côté de la rue Bourgogne, une profondeur de cent quatre-vingt-quatorze pieds, neuf pouces et deux lignes, et une largeur, à l'arrière de trente-huit pieds onze pouces et deux lignes. Ledit terrain A est formé du terrain cinq sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, du 20 octobre 1820, annexé à un acte de [illegible] vergne, ancien notaire, en date du 16 décembre 1820; et d'une partie du terrain No 4 sur le plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, du 13 octobre 1821, annexé à un acte de [illegible] vergne, ancien notaire, en date du 24 octobre 1821.

Les améliorations sur ledit terrain A sont désignées par les numéros 144 et 146 rue St-Pierre.

Le terrain B mesure trente-deux pieds, sept pouces et sept lignes de façade rue St-Pierre, sur cent quatre-vingt-quatre pieds neuf pouces et deux lignes, entre lignes parallèles. Ledit terrain B est formé du reste du terrain 4 dans le plan ci-dessus mentionné de Joseph Pilié, le 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 142 rue St-Pierre.

Le terrain C mesure trente-sept pieds quatre pouces et cinq lignes de façade rue St Pierre, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, deux pouces et six lignes, et est formé du terrain No 3, dessiné sur le plan ci-dessus mentionné de Jos. Pilié, le 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les numéros 138 et 140 rue St-Pierre. [illegible] vs. E. D. Marmiche, No 2,034 de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ainsi qu'il appert d'un acte du shérif, en date du [illegible] 1881, enregistré au bureau du greffier, livre d'actes 2, folio 129 et enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 516.

2° Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Gravier, Dryades, Perdido et Remparts, désignés par les lettres A, B, C et D, sur un plan d'Edgard Pilié, voyer, en date du 16 décembre 1889, annexé à un inventaire de la succession de J. N. Lafargue, fait par G. C. Préot, notaire, le 1er avril 1893, et mesurant comme suit:

Le terrain A forme le coin des rues Gravier et Dryades et mesure quarante sept pieds de façade rue Gravier, trente-quatre pieds sept pouces et quatre lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur du côté de la rue Perdido de trente trois pieds trois pouces; de là, les dits terrains s'élargissent de cinq pieds dix pouces et [illegible] lignes s'étendant vers la rue Perdido, sur une seconde profondeur de quarante pieds cinq pouces à l'arrière ou l'autre côté vers la rue Remparts sur laquelle le dit terrain mesure quarante cinq pieds six pouces et deux lignes. Les améliorations sur ledit terrain A sont désignées par le numéro 76 rue Dryades.

Le terrain B mesure vingt-et-un pieds de largeur du côté de la rue Gravier de trente trois pieds trois pouces; de là le terrain se rétrécit de cinq pieds dix pouces et a une seconde profondeur de seize pieds deux pouces, et cette vers la rue Perdido, le long d'une commune, deux pieds cinq pouces de largeur à l'usage des dits terrains B et C. Ledit terrain s'élargit de deux pieds cinq pouces et a une profondeur additionnelle de dix huit pieds à l'arrière, où il mesure seize pieds onze pouces quatre lignes. Les améliorations sur ledit terrain sont désignées par le No 78 rue Dryades.

Le terrain C mesure vingt-deux pieds cinq pouces et quatre lignes de façade rue Dryades, sur quarante quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de la gauche à l'arrière, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds deux pouces du côté de la rue Perdido; et cinquante-un pieds de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par les Nos 80 et 82 rue Dryades.

Le terrain D mesure vingt-trois pieds, 6 pouces de façade rue Gravier, vingt-sept pieds, un pouce de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent sept pieds, trois pouces et deux lignes, du côté de la rue Dryades; et cent six pieds, onze pouces et six lignes de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par le numéro 230 rue Gravier.

Ledit terrain A est formé de la partie supérieure des terrains 8 et 9; le terrain B de la partie supérieure des terrains 8 et 9; le terrain C de la partie inférieure des terrains 8 et 9 et de la partie supérieure d'une allée commune de quatre pieds; et le terrain D du terrain No 10 en 1er et de la partie inférieure de ladite allée commune.

Lesquels dits terrains 8, 9 et 10 furent acquis par J. N. Lafargue à une vente du shérif dans l'affaire de J. N. Lafargue vs E. G. Marmiche, No 10,8?9 de l'ancienne Sixième Cour de District, ainsi qu'il appert du titre du shérif en date du 19 août 1880, enregistré dans le bureau du greffier de la Cour Civile de District, registre 1, folio 64, et enregistré dans le C. O. B. 112, folio 693.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 12 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur, dans le Troisième District.

Veuve Penelope L. Stone vs Charles B. Slack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,358—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 2 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, Louisa, Piété et Chartres. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Peters et Louisa, et mesure quatre-vingt-dix-huit et onze pouces, plus ou moins de face à la rue Peters, sur cent trente-six pieds et six pouces, plus ou moins, de profondeur, et face à la rue Louisa.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—juillet 7 14 21 28—août 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Firemen's Building Association vs. John J. Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 38,069.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant partie de l'îlet borné par les rues des Remparts, St-Claude, Reynès et Forstall, désigné comme l'îlet No 340, mesurant trois cent quatre-vingts pieds neuf pouces de face à la rue des Remparts, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur et face aux dites rues Forstall et Reynès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
16 juin—16 23 30 juil 7 14 19

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre splendides, rue Magnolia,

Entre les rues Jackson et Philip.

Succession de Fred Bork et sa femme.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale par ordre de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, Dossier No 38,491 pour le compte de la succession de Fred Bork et sa femme, tous les deux décédés, il sera vendu—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, Magnolia et Clara, désignés par les Nos 3 et 4, qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magnolia, sur la largeur dans le fond, chacun de 31 pieds 3 pouces, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, sur la ligne de côté du lot No 3 le plus rapproché de l'avenue Jackson, 120 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne de division entre les dits deux lots, et 120 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4, le plus rapproché de la rue Philip, toutes plus ou moins.

Les améliorations comprennent Quelques Vieilles Bâtisses en bois, Barrières, etc.

Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera aussi les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 11 18 25—juil 2 9 à date

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, No 213 rue St-Louis, près de Marais.

Succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu.

No 38,223—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juin 1893, dans la succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu; il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Marais, Tremé et Toulouse, désigné par le No 2, sur un plan par L. Sargl, le 5 décembre 1848; le dit lot ayant en mesure américaine, 28 pieds 11 pouces de face à la rue St-Louis sur 87 pieds 8 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec le droit d'une allée en commun au fond de la dite propriété, courant à et ouvrant sur la rue Marais. Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages bien bâtie et confortable, ayant 6 chambres, cabinets, etc. Une bâtisse en bois à deux étages au fond ayant 4 chambres, etc., cour pavée, une bonne entrée sur le côté, 2 citernes, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Duvigneaud, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée, dans le Deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finie, à deux étage, No 18 rue des Ursulines, entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Balestracci.

No 37,827 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre la rue Commune et Gravier, en vertu d'un ordre et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Balestracci (ou Balestracci), Dossier No 37,827; il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Chartres, Decatur et St Philippe, [illegible] nouvelle résidence en briques à deux étages (non finie) connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnés ci-dessus.

Le site est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, près des gares de chemins de fer et des débarcadères de steamboats, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque etc. sur la propriété, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au vendeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire public. Taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
7 juin—7 14 21 28—juillet 5 12

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence à deux étages dans le Quatrième district.

No 147 rue St-André, entre Annonciation et Laurel.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Bertha Diefenthal.

No 39,028—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 15 juin 1893, dans la succession ci dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Laurel, St-Mary et Annonciation, désigné par le numéro municipal 103. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A sur un plan certifié du voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 24 juillet 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 24 août 1875 et mesurant, au pied américain, quarante-trois pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St-André sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, et le dit morceau est composé du tout du lot No 2, sur un plan annexé à un acte de J. B. Marks, notaire, le 4 avril 1844 et d'une partie du lot No 7 qui touche, sur un plan de G. F. Dunbar voyer, en date du 11 février 1846, déposé à l'étude de G. W. Satham, ancien notaire.

Les améliorations consistent d'une jolie résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, avec barrière de façade en fer, et ayant corridor, chambre de réception, salon double, salle à manger, cuisine, au rez-de-chaussée, et six chambres à coucher, chambres à bain, au premier; galerie devant et derrière à chaque étage, escalier devant et derrière, deux cuves, hangar, remises, écurie, puits artésien, grand jardin avec allée, cour pavée, maison finie, cheminées en marbre et en bois dans les chambres principales.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juin—17 18 21 28—juil 5 12 au 19

PAR JAS P. GUINAULT.

Terrains vacants et Résidence dans le 3me District.

Succession de Franz I. D. Gunther.

No 38,328. Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, No 33 Passage de la Bourse.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 5 juin 1893, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le 3me District, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, Champs-Elysées et Marigny, mesurant 27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois à étage, couverte en ardoises, le rez-de-chaussée à l'usage de la fabrication de citerne ou atelier de menuisier, l'étage supérieur ayant sept chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Numéro municipal 469 rue Bourgogne.

2° Un terrain vide, à l'exception d'un hangar faisant face à la rue, situé dans le même îlet, attenant au lot ci-dessus décrit, ayant les mêmes dimensions que le lot ci-dessus décrit—27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3° Un grand terrain situé dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues Remparts, St-Claude, Union et Français, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison construite dans le fond, ayant quatre chambres, citerne, etc., No 455 rue des Remparts.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1893, en sus du prix de vente et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant George C. Préot, notaire.
9 juin—9 14 21 28—juil 12

PAR'OIDIUM
(Pas poison.)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Bouchet, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11 avril—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maisons de Résidence avec Magasins à trois Etages dans Le Premier District,

Nos 136 et 142 rue Tchoupitoulas, entre Notre-Dame et Julie.

No 61 rue Girod, entre Commerce et Tchoupitoulas.

Et No 25 Félicité Road, près Religieuse.

Succession de John Hennessey et épouse.

No 32,111—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Vente en Partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans la susdite affaire le 15 juin 1893, et signé le 21 juin 1893 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Julie et Commerce, désigné comme terrain No 2 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 20 janvier 1815. Ledit terrain mesure au pied américain, 16 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 16 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 1 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne latérale du côté de la rue Notre-Dame; et 69 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 3.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent la bâtisse en briques à trois étages portant le No 136 rue Tchoupitoulas.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Julie et Commerce, désigné comme terrain No 5 sur le dit plan de W. T. Thompson, terrain mesurant, au pied américain, 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 60 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 4; et 63 pieds 11 pouces de profondeur du côté opposé.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à trois étages, connue par le No 140 rue Tchoupitoulas.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Commerce et Tchoupitoulas mesurant 25 pieds de face plus ou moins à la rue Girod sur une profondeur de 85 pieds plus ou moins, avec une allée en commun pour l'usage avec les autres lots qui touchent au dit lot ouvrant sur la rue Girod.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à trois étages connue par le No 61 rue Girod.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par le Felicity Road, les rues Religieuse et Céleste désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par A. de Armas; le dit lot mesure 36 pieds 7 pouces de face au Felicity Road, 31 pieds de face à la rue Céleste, sur une profondeur de 74 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1 et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse à deux étages connue par le No 25 du Felicity Road.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien du vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de l'enchère, comptant, au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James J. Woulfe notaire.
1er juil—1er 2 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Quatrième District, Nos 460 et 460 1/2 rue St André, coin Bassin, donnant un bon loyer.

Kate Eckson vs Mme Elizabeth Maguire

No 38,507.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

Vente en partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans la susdite affaire, le 11 juin 1893, et signé le 21 juin 1893, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:

Le cottage double No 460 et 460 1/2 rue St André, coin Bassin, dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-André, Bassin, Joséphine et Laurent. Le terrain est désigné par le No 1 sur un plan annexé à un acte pardevant T. Guyol, notaire le 15 novembre 1876 et mesure 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de façade rue St-André, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue Bassin, le tout plus ou moins.

Le cottage est situé dans un quartier bien amélioré, à proximité de tous les agréments, accessible par plusieurs lignes de chemins de fer; il donne un splendide loyer.

Conditions de la Vente.

[illegible] quéreur, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et la clause usuelle de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire.
1er juil—1 2 5 19 26—août 2

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fournitures de Bureau,
Presses d'imprimerie,
ARTICLES DE SPORT,
ETC.

Aitkens Bros., vs leurs créanciers.

No 38,857—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—JEUDI, 13 juillet 1893, à 10 h. A. M., il sera vendu au No 48 de la rue Camp près Gravier en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 juin 1893, le contenu du dit local, comprenant en partie:

1 presse à cylindre Whitlock, 19x24.
1 presse nonpareil 12x17.
1 presse nonpareille 9x12.
1 presse Prouty, 6 12x10.
1 Baltimore Jobber, 6x9 1/2.
Un moteur électrique de Sprague de la force de trois chevaux.
1 machine à couper.
1 élévateur.
Assortiment complet de fournitures de bureau et d'articles de sport.
Un coffre-fort, meubles de bureau, installations, caractères d'imprimerie, stands, casses, vitrines, etc.

Conditions— Comptant au moment de l'adjudication.
1er juil—1er 5 10 11 12 13

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 39,457—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

B. J. Schreiner contre Ses Créanciers

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 11 juillet 1893, à 10 1/2 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 28 juin 1893, à moi adressé—

Un lot d'épiceries (groceries), vins, liqueurs, balances, bière, glacière, comptoirs, étagères, etc. qui se trouve sur les lieux, coin des rues Poydras et St James, près de Claiborne, le tout livré par l'insolvable ci-dessus nommé à ses créanciers.

Conditions: Strictement au comptant.
1er juillet—1 5 9 11

STATEMENT OF THE MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW YORK

RICHARD A. McCURDY, PRESIDENT.

For the year ending December 31, 1892

Assets - $175,084,156 61

Reserve for Policies (American Table 4 Per Cent.)	$159,181,067 00
Miscellaneous Liabilities	734,855 67
Surplus	15,168,233 94
Income	
Premiums	$32,047,765 34
Interest, Rents, &c.	8,191,099 90
	$40,238,865 24
Disbursements	
To Policy-Holders	$19,386,532 46
For Expenses and Taxes	7,419,611 08
	$26,806,143 54
The Assets are Invested as follows:	
United States Bonds and other Securities	$65,820,434 89
Loans on Bond and Mortgage, first lien	69,348,092 54
Loans on Stocks and Bonds	10,394,597 50
Real Estate	15,638,884 26
Cash in Banks and Trust Companies	7,806,672 55
Accrued Interest, Deferred Premiums, &c.	6,075,474 87
	$175,084,156 61
Insurance and Annuities	
Insurance Assumed and Renewed	$654,909,566 00
Insurance in Force	745,780,083 00
Annuities in Force	352,036 01
Increase in Annuities	$52,722 98
Increase in Payments to Policy-Holders	680,926 60
Increase in Receipts	2,604,130 71
Increase in Surplus	2,187,269 78
Increase in Assets	15,577,017 93
Increase in Insurance Assumed and Renewed	47,737,765 00
Increase in Insurance in Force	50,295,925 00

NOTE—In accordance with the intention of the Management as announced in November, 1891, to limit the amount of new insurance actually issued and paid for in the accounts of the year 1892, to One Hundred Million Dollars, the amount of insurance in force as above stated includes the amount of such voluntary limit with but a slight increase unavoidable in closing the December accounts.

I have carefully examined the foregoing Statement and find the same to be correct.
A. N. WATERHOUSE, Auditor

From the Surplus a dividend will be apportioned as usual.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Droit, Titre et Intérêt à et dans les terrains rue Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Comptes courants.

Aitkens Brothers vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 9 août 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 27 juin 1893, dans la susdite affaire, savoir:

1° Divers comptes courants accusés sur un tableau que fourniront les encanteurs le jour de la vente.

2° Tous les droits, titres et intérêts de Chas. A. Aitkens et d'Adrian F. Aitkens, insolvables, dans l'affaire de la maison de Aitkens Bros. vs. leurs créanciers, étant un seizième indivis chacun, à et en la propriété ci-après décrite (laquelle propriété, néanmoins, est sujette à un usufruit à vie en faveur de M. Charles L. Aitkens); savoir:

Deux certains terrains avec les améliorations et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet No 87, borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Laurel et Constance, désignés par les Nos 3 et 4 sur un croquis pris d'un plan de Pilié & Murray, voyer, en date du 7 mars 1868. Le dits terrains sont contigus les uns aux autres, et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Quatrième, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, en mesure américaine, et sont formés de partie des terrains désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur le premier plan du dit carré dressé par Louis H. Pilié, voyer en date du 10 juillet 1860, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 juil—9 12 19 26—août 2 9

PAR D. E. MORPHY.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, 12 juillet 1893 à 11 heures A. M., au magasin No 56 rue Magazine—

Une grande collection de lots non réclamés de la tombola de la fête française donnée le 14 mai 1893, consistant en partie vins, statuettes, pelottes à épingles, lampes, tables, portraits, cigares, savons, audion, etc., etc.
9 juil—9 11 12

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Cottages Résidences,

Encoignure des rues Neuvième et Constance.

Pour être vendus en bloc.

Succession de John Schaefer, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI 9 août 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 juillet 1893, Dossier No 38,877, pour le compte de la succession de John Schaefer, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 125, bornée par les rues Huitième, Neuvième, Magazine et Constance, laquelle mesure 63 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade sur la rue Neuvième de 70 pieds, le tout plus ou moins [illegible] vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent—

Cinq cottages en bois, à double corps de logis, connus comme les Nos 579 et 583 rue Constance; et Nos 121, 123 et 125 rue Neuvième, ayant chacun plusieurs chambres, cuisines, citernes, hangars, etc., et rapportant ensemble quelque chose au delà de $25 au $30 par mois.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera les taxes pour l'année courante 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 sur les lieux.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
9 juil—9 16 23 30—août 6 à date

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SITE SPLENDIDE

Pour un double corps de logis rémunératif.

Lot spacieux rue Marais.

Succession de Antoine Villars.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Antoine Villars, Dossier No 39,104, il sera vendu à l'encan à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, St-Philippe et Ursulines, et mesurant, en mesure anglaise, 45 pieds de face à la rue Marais sur 8 pieds 6 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent trois petits cottages en bois, etc., et connues par le No municipal 217 rue Marais.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

PAR FOURTON & FISCHER.

Une Jolie Résidence

Architecture "Queen Ann",

No 70 rue Elmire, près Dauphine.

Presque neuve, admirablement subdivisée, entrée pour voiture, etc.; écurie, jardin, puits, citerne, etc. Rien de mieux dans le 3me District. Voisinage excellent et à proximité de tous les agréments.

SERA vendue à l'enchère MERCREDI, le 12 juillet à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.

Conditions faciles. Voir le Picayune.
FOURTON & FISCHER, Encanteurs.
28 juin—28—juil 12

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de lots de terre de valeur dans le deuxième district.

Edmund J. Hart vs S. L. Langdon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2?,611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Onze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, David et Solomon, et désignés par les numéros un, deux, trois, cinq, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six, d'après un plan annexé à un acte de vente de la dite propriété de Jacob Ott, passé pardevant E. Barnett, notaire, en cette ville, le 7 juin 1867. Les lots Nos un, deux et trois mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, le lot No un formant l'encoignure des rues du Canal et David; le lot No cinq mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles; les lots Nos dix-neuf et vingt mesurent chacun trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Douane, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles; les lots Nos vingt et un et vingt-deux mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles; les lots Nos vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six mesurent chacun trente-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue David sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds 10 pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30—juillet 6 13 20 26

Banque Nationale Germania—Nlle-Orléans, 30 juin 1893.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semestriel de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.
J. L. BERCIER, Caissier.
1er juil—7f

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Maison double rue St-Philippe No 165 entre les rues St-Claude et Tremé.

Le terrain mesure 35x128

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 12 juillet 1893, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles.

La propriété ci-dessus décrite, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèques portant 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur assumera en outre du prix de vente les taxes pour l'année 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire. 9 juil—

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DES—

Cottages doubles bien situés dans le Troisième District.

Succession de Eva Noss, veuve en premières noces de John Lautenschlaeger, et épouse décédée de A. Dalmare.

No 36,315 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 9 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, rendu le 31 mai 1893, et signé le 7 juin 1893, et d'un ordre en date du 30 juin 1893, homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 19 juin 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° Le joli cottage double Nos 88 et 90 rue St-Antoine, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Antoine, Annette, Morales et Urquhart, ayant 3 chambres, cabinet et citerne, etc., de chaque côté.

Le terrain est désigné par le No 1 sur un plan fait par P. J. Crocker, Jr., en date du 8 juin 1855; ledit terrain mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue St-Antoine, sur 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur; ledit terrain forme le coin des rues St Antoine et Urquart. Ledit terrain fait partie du terrain désigné par le No 362 sur un plan original du Faubourg Marigny.

2° Le joli cottage double en bois, pareillement bâti Nos 84 et 86 rue St-Antoine, situé dans le même district et carré et contigu à la propriété précédemment décrite, ayant 4 chambres, auvent, allée, citerne etc. de chaque côté.

Le terrain est désigné par le No 2 sur le plan susmentionné; le dit terrain mesure (au pied américain) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue St Antoine sur 85 pieds 3 pouces et une ligne de profondeur. Le dit terrain fait partie du terrain désigné par le No 362 sur le plan primitif du dit faubourg.

Ces cottages sont situés dans un quartier populeux, en demande par de bons locataires, et constitueront un placement d'argent productif.

3° Le cottage double en bois Nos 95 et 97 rue Congrès, dans le Troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Congrès, Indépendance, Remparts et Bourgogne, ayant 4 chambres, cabinets, galerie, auvent, citerne, etc. Le terrain est situé dans le susdit carré désigné par le No 9, sur un plan de Jos. Pilié, en date du 31 mars 1885, et déposé en l'étude de F. de Armas, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain forme le coin des rues Congrès et Remparts et mesure, au pied américain, 45 pieds 8 pouces de façade rue Congrès, sur une profondeur et une façade rue des Remparts de 98 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Sur le parcours d'un chemin de fer, à proximité d'églises, d'écoles et d'autres institutions qui rendent la maison désirable comme placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets; et les taxes dues, et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur, en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. V. Guillotte, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 juillet—9 15 22 29—août 5 et 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le splendide îlet de terre élevée.

Un des plus grands en ville,

Avenue Carrollton, les rues Salomon, Gasquet et Palmyra,

—PAVÉ DEVANT—

Le demi-îlet de terre qui continue à s'améliorer,

Rue de la Douane, entre David et l'avenue Carrollton.

—ET—

Deux morceaux de terre à la Grande Ile.

Succession de Mme Elizabeth A. Climo.

No 38,376.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division E, daté le 26 juin 1893 et d'un ordre supplémentaire, daté le 27 juin 1893, dans la succession mentionnée ci-dessus, les propriétés décrites ci-après à savoir:

1° Le Splendide Ilet de Terre Elevée, situé au Premier District de cette ville, subdivisé en quarante et un lots, borné par l'avenue Carrollton, les rues Salomon, Gasquet et Palmyra, mesurant 321 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouces et 6 lignes à la rue Salomon, 498 pieds 2 pouces à la rue Palmyra, et 528 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Gasquet.

Cet îlet n'est qu'à un block de la rue du Canal avec une rue pavée devant, et sera un placement profitable. Le terrain est élevé et n'a pas besoin d'être remblayé.

2° Le demi-îlet de terre qui augmente de valeur, dans le Deuxième District de cette ville, borné par l'avenue Carrollton et les rues David, Douane et Bienville, mesurant 236 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Douane, 134 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et face à l'avenue Carrollton, 134 pieds de profondeur et face à la rue David, et 248 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne du fond.

3° Deux morceaux de terre désignés comme lots 40 et 41, à la Grande Ile, Barataria, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun un arpent de face au Golfe du Mexique, et s'étendant dans le fond jusqu'à la Baie Caminada, un mille ou plus sur laquelle ils ont chacun un arpent de face. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La Grande Ile est citée comme ayant la meilleure plage pour les bains sur la côte du Golfe, et pour ses endroits de pêche qui ne peuvent être surpassés. La propriété est près du Kranz Hotel et des résidences de MM. Herwig, Randolph et Kranz.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues, exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix sera requis comme dépôt des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. Hero, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
1er juil—1 8 15 22 29—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter Kirbn.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,789.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour susdite, Division D, en date du 5 juin 1893, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite:

1° Une action du stock du Club Gymnastique des Jeunes Gens, d'après le certificat 1212.

2° Un certain lot de terre situé dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Delord et Calliope, mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur 54 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 251 et 251 1/2 rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication; il paiera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.
10 juin—10 17 24—juil 1 8 12

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Plaisante Résidence-Cottage

—ET—

Quatre Lots de Terre de Choix.

Coin Pauline et Dauphine.

Succession de Anton Leiding.

No 39,086—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 mai 1893, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre lots de terre dans l'îlet No 244 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Indépendance, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No 12, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 8 mars 1859; lesquels lots se joignent et mesurent chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine par 127 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur; le lot No 4 forme le coin des rues Dauphine et Pauline; sur le lot No 2 se trouve une résidence cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, puits, etc. Dans un voisinage bien peuplé, d'accès facile, aux chars, etc.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque avec 5 0/0 d'honoraires d'avocats, le pacte de non aliénation et vente sans estimation, le transfert de la police d'assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie. La succession devant payer toutes les taxes y compris celles de cette année 1893. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 juin—4 7 14 21 28—juil 5 12

L'Abeille de la N[illegible]
Bureaux: 73 [illegible]
NOUVELLE[illegible]
MARDI, 11 J[illegible]
ANNONCES J[illegible]
Ventes de P[illegible]
TAXES
[illegible]
SIXIÈME
[illegible]
FEUI[illegible]
No 53
CEN[illegible]
GRAND
ÉMILE
LES
[illegible]